



ITT assurances pret immobilier

Par **AZURE53_old**, le **07/03/2013** à **10:38**

bonjour à tous et a toutes !

mes parents ont souscrit un pret immobilier pour leur maison au credit agricol.

ils avaient souscrit leur assurance pret a 100% sur 2 tetes au credit agricol également.

ma mere a été diagnostiquée d une sclerose en plaque.

l assurance a donc pris le relais pour "payer" les échéances du credit.

ma maman va avoir 60 ans début mai et a priori l'assurance cessera de "rembourser" a ses 60 ans.

y a t il des recours ou des démarche aupres d'organismes a effectuer pour pouvoir que les échéances restantes soient prises en charge ?

cordialement